

Enjeux pêche côtière durable

Sommaire

Introduction.....	2
État des connaissances.....	2
1. Importance socio-économique	2
2. Compatibilité environnementale	4
3. Importance culturelle.....	4
4. Interaction avec les autres activités et conflits d'usages	4
Niveau d'enjeu	5
Proposition d'enjeu	5
ANNEXES.....	6

Introduction

Le Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate-PNMCCA (annexe 1) couvre une superficie de 6 830 km², 225 km de côtes. Au regard de l'importance sociale, économique et culturelle de la pêche professionnelle, de son activité sur le milieu marin, il nous a semblé important au moment d'élaborer le plan de gestion du Parc, de se pencher sur cette activité et de réfléchir à notre responsabilité (en termes de préservation du milieu marin, de développement durable des activités et de connaissance) vis à vis de ce métier noble.

Une grande partie des chiffres clés et des graphiques présentés ci-après sont issus du système d'information halieutique (SIH) de la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA)¹. Ces données sont indicatives et ne doivent pas être prises comme des valeurs absolues. Malgré des imprécisions connues de ce système d'information, il est néanmoins le seul disponible à ce jour.

État des connaissances

1. Importance socio-économique

En 2016, 40 navires de pêche professionnelle ayant eu une activité au sein du Parc ont été dénombrés. Sur ces navires, on estime à environ 57 le nombre de marins actifs (SIH, 2016).

Ces navires accostent sur 8 principaux ports d'exploitation durant les mois où ils sont actifs sur la zone (tableau 1) et sont membres des deux prud'homies du nord de la Corse : Bastia-Cap Corse et Calvi-Balagne.

Tableau 1. Répartition des navires dans les principaux ports d'exploitation

Port d'exploitation	Nombre de navires
Bastia	9 (23%)
Centuri	9 (23 %)
San Fiorenzu	9 (23 %)
Lisula	5 (13 %)
Sant'Ambrogju	3 (8 %)
Macinaghju	3 (8 %)
Barcaghju	3 (8 %)
Autres ports (ports concernés par un seul navire)	2 (5 %)

Cette activité n'est pas homogène sur tout le territoire (exemple pour le filet en annexe 2), et est marquée par une forte saisonnalité : elle présente donc une forte diversité. On constate ainsi une saisonnalité particulièrement marquée avec un maximum d'activité entre avril et septembre.

Cette diversité de la pêche, telle que pratiquée dans le Parc, s'exprime au niveau des flottilles qui sont les groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaison de métiers au long de l'année) où de nombreux engins de pêche différents sont utilisés et plusieurs espèces différentes sont ciblées. Cette diversité existe également à l'échelle du navire : ceux-ci pratiquant en moyenne 2,7 métiers différents/an, avec en moyenne 1,9 engins de pêche différents (tableau 2).

¹ les données concernent l'année 2016

Tableau 2. Liste des principaux métiers pratiqués dans la zone

Métier	Nb de navires	Nb moyen de mois d'activité par navire
Filets à poissons démersaux et benthiques (hors poissons de grands fonds)	31 (78 %)	6,7
Filets à gros crustacés	29 (73 %)	5,7
Palangres calées à poissons démersaux et benthiques (hors poissons de grands fonds et anguille)	16 (40 %)	3,5
Palangres dérivantes à grands pélagiques	10 (25 %)	5,3
Plongées et chasse à autres espèces démersales	7 (18 %)	3,9
Filets à céphalopodes	4 (10 %)	2,0
Lignes de traîne et lignes à main à poissons démersaux et benthiques	3 (8 %)	1,7
Sennes pélagiques à petits pélagiques	2 (5 %)	8,5
Palangres calées à poissons de grands fonds	2 (5 %)	2,5
Plongée et chasse à poissons démersaux et benthiques	1 (3 %)	5,0
Chaluts de fond à panneaux à langoustine	1 (3 %)	5,0
Sennes pélagiques à poissons démersaux et benthiques		
Chaluts de fond à panneaux à poissons démersaux et benthiques	1 (3 %)	4,0
	1 (3 %)	2,0

Les navires de moins de 12 mètres ne peuvent pas travailler au-delà de 20 milles nautiques du bord (du fait de leur classement en 3e catégorie de navigation) et sont donc très dépendants de la zone proche de leur port d'exploitation. Ils constituent l'ensemble des navires de pêche du Parc, à l'exception d'un navire le Coditremulla, langoustinier de 17m basé à Bastia. La dépendance au port d'exploitation et à la côte est plus forte qu'ailleurs sur le continent, par exemple, puisque 3 navires mesurent moins de 6 m de long, 28 sont compris entre 6 et 10m et 9 entre 10 et 12m (tableau 3).

Tableau 3. Caractéristiques techniques du navire moyen par catégorie de longueur.

Catégorie de longueur	Nb navires	Long. moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Âge moyen (ans)	Effectif moyen (hommes)
Moins de 6 m	3	5,8	87	19	1,1
De 6 à 10 m	28	8,1	107	29	1,3
De 10 à 12 m	9	10,7	151	28	2,0

Pour l'ensemble des navires, l'échelle du Parc est pertinente lorsqu'on évoque leur activité puisqu'ils fréquentent cette zone la plupart du temps. Des finalités peuvent être fixées pour ces navires à l'échelle du Parc. De même, cette forte dépendance rend ces navires vulnérables et limite leurs capacités de report dans le cas d'éventuelles fermetures de zones ou de baisse de certaines ressources.

Par ailleurs, plus des ¾ des navires pêchant dans le parc à plus de 15 ans (dont 12 navires ont plus de 40 ans) ce qui n'est pas anodin en termes de sécurité, maintenance et coût de fonctionnement.

Un autre élément qui permet de décrire la petite pêche côtière telle que pratiquée dans le Parc est lié à la pyramide des âges des armateurs individuels (qui représentent 97 % du total d'armateurs). Environ les $\frac{2}{3}$ ont plus de 40 ans.

Nous ne disposons pas malheureusement des différentes données sur les captures, efforts de pêche et ventes et intégrées habituellement au sein du SIH (indisponible pour la Méditerranée). Nous ne disposons pas non-plus des analyses économiques permettant d'estimer le revenu moyen.

Toutefois quelques espèces tirent les revenus vers le haut : langouste, thon, espadon. L'annexe 3 liste les principales espèces pêchées (filet à poisson, langouste, palangre et chalut pour la langoustine). En rouge, sont indiquées les espèces principalement visées et pêchées.

En l'absence de criée ou d'organisation de producteurs locaux, la commercialisation de la pêche se fait selon différents canaux : un certain nombre de pêcheurs sont également restaurateurs et peuvent ainsi écouler directement leur marchandise, d'autres passent par des mareyeurs ou pratiquent la vente directe à des restaurateurs, des poissonneries et des particuliers. Un certain nombre de professionnels se tournent vers une transformation totale de leur produit afin de le valoriser et garantir des revenus intéressants sans exercer une trop forte pression sur la ressource.

2. Compatibilité environnementale

La pêche professionnelle est par nature une activité extractrice de ressources du milieu marin et totalement dépendant du bon état de ces mêmes ressources pour sa pérennité. De ce fait, elle est soumise à de nombreuses réglementations afin de garantir sa durabilité. Certains stocks (thon, espadon) sont soumis à des règles européennes devant garantir le maintien d'un rendement maximum durable d'exploitation. D'autres pour ne reprendre que la langouste rouge ou l'oursin violet font l'objet d'une réglementation dont les principes furent posés par les professionnels eux-mêmes.

Des suivis sont régulièrement réalisés afin d'étudier les différents stocks et de s'assurer de leur état (évolution du stock). Des projets portés par la profession, l'Office de l'environnement de la Corse et l'université de Corse (projet Dacor, Moonfish, etc.) doivent permettre de quantifier l'effort de pêche et les volumes débarqués en Corse notamment.

L'analyse de l'état des stocks de poissons en Corse ne peut se faire sans analyser également les volumes capturés par la pêche de plaisance.

Au-delà de l'effet direct sur les stocks, certains métiers pratiqués peuvent avoir des effets sur les fonds ou des espèces non-visées. L'annexe 4 liste les différentes pressions exercées sur les fonds en fonction de leur nature. L'effet du filet à langouste sur l'habitat coralligène ou celui des rhodolithes (macciotta) n'est pas clairement identifiés.

Des prises accidentelles se réalisent et touchent les cétacés, les tortues marines et certaines espèces d'oiseaux marins. Les espèces patrimoniales des fonds vaseux du plateau continental à l'est du Cap peuvent être aussi impactées par le chalutage (*Corail bambou*, *Isidella elongata*).

Localement l'incidence du chalutage est réduite puisque la profession s'est autolimitée pour réduire cette pratique.

De façon globale, au regard du faible nombre d'embarcations et de pressions modérées à faible voire nulle exercées par les différents métiers pratiqués, nous pouvons considérer qu'il existe une relative compatibilité environnementale nécessitant toutefois une vigilance constante et un respect scrupuleux des règles.

3. Importance culturelle

L'importance culturelle de la pêche dans le Parc en lien avec son histoire extrêmement riche est foisonnante mériterait plus qu'un simple paragraphe dans cette note. Il faudrait remonter au *garum* des Romains en passant par les tonneaux de jarrets au scabecciu exportés vers le continent, à la dévotion à St Érasme, aux tirages au sort des postes de pêche, à l'installation des prud'homies en 1800, puis par la motorisation etc., etc., etc..

4. Interaction avec les autres activités et conflits d'usages

Quelques espèces comme le Denti commun et l'oursin violet font l'objet d'une forte convoitise tant de la pêche professionnelle que de la plaisance, ceci génère forcément des tensions localement ou à certains moments de l'année.

La déprédation des filets ou des palangres par les dauphins ou certains oiseaux marins peuvent aussi être source de frustration.

Niveau d'enjeu

En synthèse des quatre points évoqués ci-dessus, il nous apparaît que la pêche professionnelle constitue un enjeu important au regard des objectifs du Parc naturel marin.

Proposition d'enjeu

La pêche côtière durable doit favoriser le maintien de cette activité traditionnelle et patrimoniale qui a toujours visée à maintenir l'équilibre entre la ressource et les prélèvements. De plus, le rôle de sentinelle de la mer joué par les pêcheurs est indispensable à la surveillance du milieu marin.

La pêche côtière durable, en s'assurant une connaissance et une gestion maîtrisée des ressources halieutiques permettra de maintenir cette activité artisanale sur le littoral du Parc, pourvoyeuse d'emplois primaires et de ressources alimentaires de qualité, mais en quantité limitée.

Compte tenu des principales caractéristiques techniques et socio-économiques de la pêche professionnelle dans le Parc et au regard des missions des Parcs naturels marins :

- la préservation du milieu marin,
- le développement durable des activités maritimes.

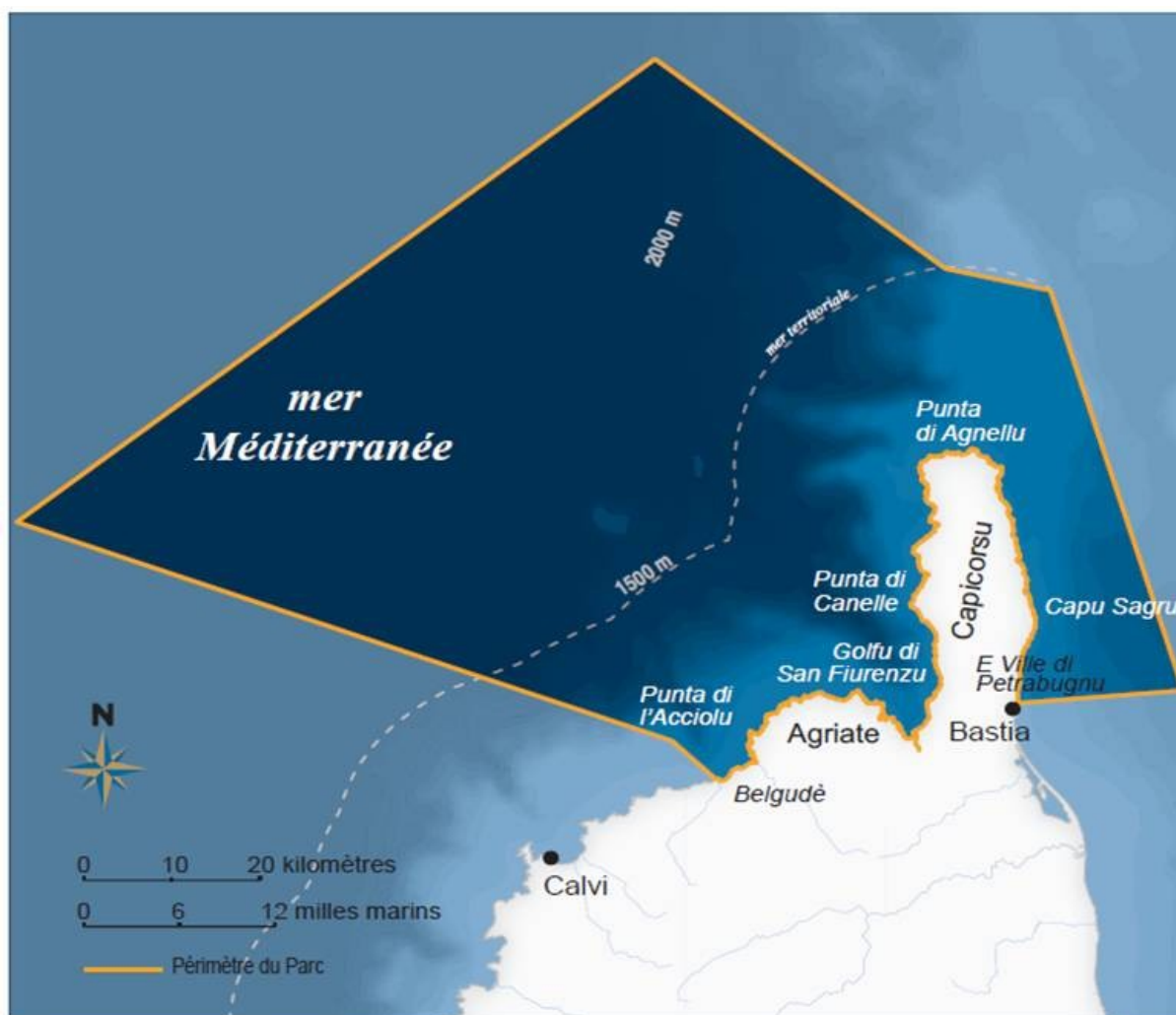
On peut dès lors considérer qu'une **pêche côtière durable** permettrait de maintenir à la fois un tissu socioéconomique indispensable sur le territoire, tout en préservant les écosystèmes.

Ainsi, un certain nombre de finalités fixant l'ambition à 15 ans du Parc au regard de la proposition d'enjeu relatif à une pêche côtière durable pourraient être proposés à la réflexion lors du groupe de travail dédié :

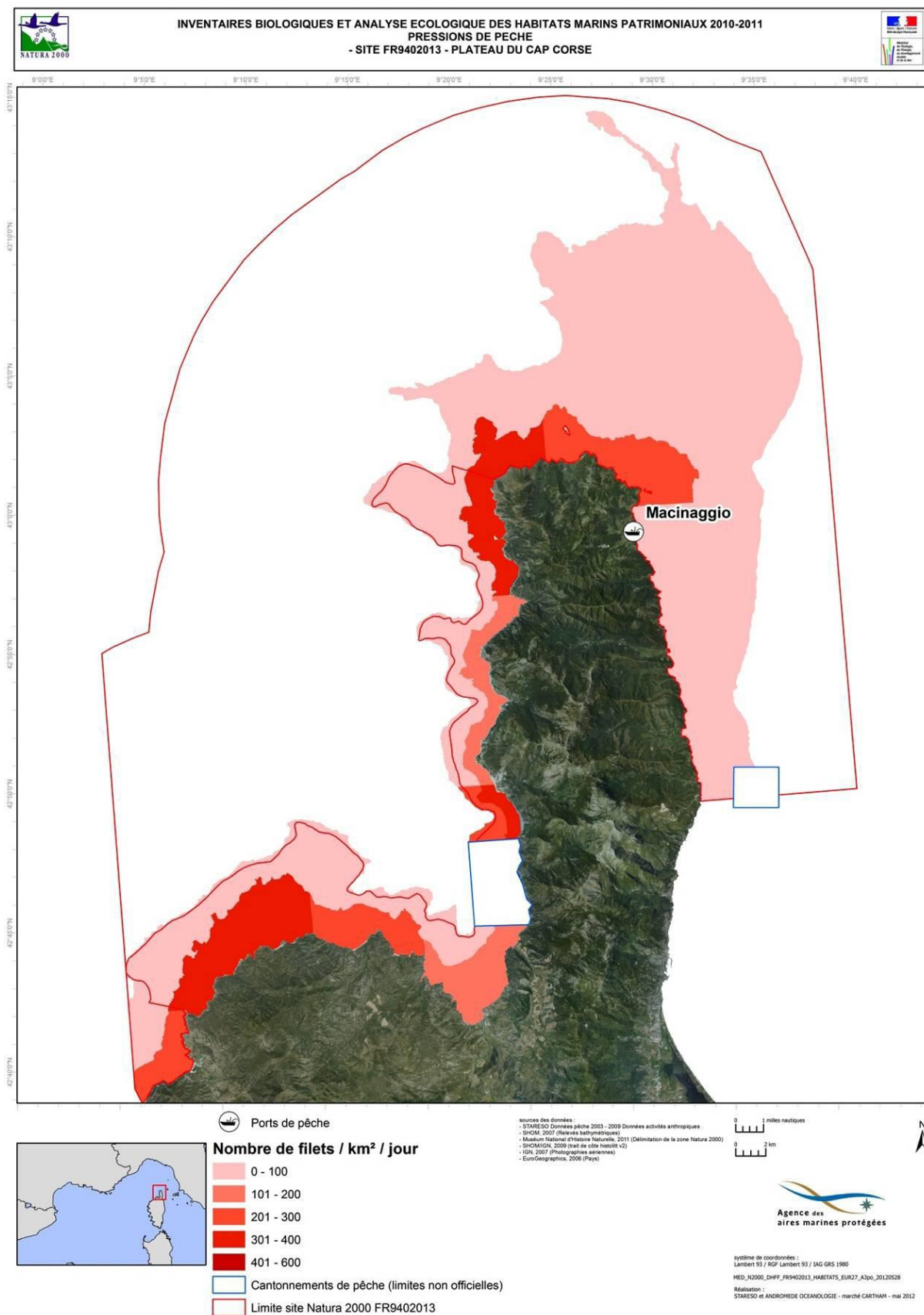
- garantir une pêche diversifiée exploitant notamment une ressource à forte valeur ajoutée,
- maintenir une ressource halieutique diversifiée et abondante du Parc,
- préserver les habitats et espèces notamment d'intérêt communautaire : une pêche compatible avec les enjeux Natura 2000).

ANNEXES

ANNEXE 1, PÉRIMÈTRE DU PARC NATUREL MARIN DU CAP CORSE ET DE L'AGRIATE



ANNEXE 2. Illustration des pressions de pêche (nombre de pièce de filets/km²/jour) au sein des sites Natura 2000 en mer du Parc entre 2003 et 2009 (étude Stareso).



ANNEXE 3. Liste des principales espèces ciblées par la pêche professionnelle en Corse. (comm. pers.)

Nom d'espèce	Nom vernaculaire	Type d'engin
<i>Bothidae</i>	fausse limandes ou turbots	filet
<i>C. conger</i>	congre	filet, palangre
<i>D. puntazzo</i>	sar à museau pointu	filet
<i>D. sargus</i>	sar commun	filet
<i>D. annularis</i>	sparaillon	filet, palangre
<i>D. vulgaris</i>	sar à tête noire	filet
<i>D. dentex</i>	denti	filet, palangre
<i>E. marginatus</i>	mérou brun	filet, palangre
<i>H. gamarus</i>	homard	filet
<i>L. bimaculatus</i>	vieille coquette	filet
<i>L. merula</i>	labre merle	filet
<i>L. mormyrus</i>	marbré	filet
<i>L. piscatorius</i>	baudroie commune	filet
<i>L. viridis</i>	labre vert	filet
<i>M. helenae</i>	murène commune	filet
<i>M. merluccius</i>	merlu	filet
<i>M. mustelus</i>	émissole lisse	filet
<i>M. squinado</i>	araignée de mer	filet
<i>M. surmuletus</i>	rouget de roche	filet
<i>N. norvegicus</i>	langoustine	chalut
<i>P. acarne</i>	pageot acarné	filet
<i>P. bogaraveo</i>	pageot rose, dorade rose	filet
<i>P. elephas</i>	langouste rouge	filet
<i>P. erythrinus</i>	pageot commun	filet
<i>P. lividus</i>	oursin violet	apnée
<i>P. mauritanicus</i>	langouste rose	filet
<i>P. pagrus</i>	pagre	filet, palangre
<i>P. phycis</i>	mostelle de roche	filet, palangre
<i>R. batis</i>	pocheteau gris	filet

<i>R. clavata</i>	raie bouclée	filet
<i>R. rhinobatos</i>	raie guitare	filet
<i>S. acanthias</i>	aiguillat commun, chien de mer	filet
<i>S. aurata</i>	daurade royale	filet
<i>S. cabrilla</i>	serran chèvre	filet
<i>S. cantharus</i>	dorade grise	filet , palangre
<i>S. dumerilii</i>	sériole	filet
<i>S. maena</i>	mendole	filet
<i>S. notata</i>	petite rascasse rouge	filet
<i>S. porcus</i>	rascasse brune	filet
<i>S. sarda</i>	bonite à dos rayé	filet
<i>S. scriba</i>	serran écriture	filet
<i>S. scrofa</i>	chapon	filet, palangre
<i>S. sphyraena</i>	barracuda	filet
<i>S. squatina</i>	ange de mer	filet
<i>S. tinca</i>	crénilabre paon	filet
<i>S. umbra</i>	corb	filet
<i>S. scomber</i>	maquereau	filet
<i>S. officinalis</i>	seiche	filet
<i>T. draco</i>	grande vive	filet, palangre
<i>T. lucerna</i>	grondin perlon, gallinette	filet
<i>T. mediterraneus</i>	chinchard à queue jaune	filet
<i>T. thynnus</i>	thon rouge	palangre
<i>X. gladius</i>	espadon	palangre
<i>Z. faber</i>	St Pierre	filet

ANNEXE 4. Matrice des pressions exercées sur le milieu par les engins de pêche.

Matrice Pressions Activités : Engins de fond

	Catégories de pression	Pertes physiques		Perturbations physiques du fond									Change ments hydrolog iques	
Catégories d'activités	Pressions Activités	Perte d'un habitat	Changement d'habitat	Extraction de substrat	Tassement	Abrasion superficielle	Abrasion peu profonde	Abrasion profonde	Remaniement	Dépôt faible de matériel	Dépôt important de matériel	Modif, des cond, hydrodynamiques	Modif, de la charge en particules	COMMENTAIRES
	VASE MAJORITAIRE													
1	Chalut de fond à gréement lourd	-	-	-	-	xxx	xxx	xxx	xx	(x)	-	-	xxx	Gréement lourd : Ordre de grandeur de la pression estimée > 10mbars, Voir note explicative en annexe, (x) cas particulier : dépôt dans les canyons issus d'un remaniement provoqué par les opérations de pêche sur les languettes, Mise en suspension essentiellement liée aux panneaux,
2	Chalut de fond à gréement léger	-	-	-	-	xx	x	x	x	-	-	-	xxx	Gréement léger : Ordre de grandeur de la pression estimée ≤ 10mbars, Voir note explicative en annexe, Mise en suspension essentiellement liée aux panneaux,
3	Filets calés de fond	-	-	-	-	x	(x)	-	x	-	-	-	x	abrasion superficielle et/ou remaniement (cailloux) sous l'effet des courants/tempêtes et lors du virage, (x) abrasion peu profonde avec les ancrages
4	Casiers	-	-	-	-	x	(x)	-	-	-	-	-	-	abrasion superficielle sous l'effet des courants/tempêtes et lors du virage et (x) abrasion peu profonde avec les ancrages
5	Palangres de fond	-	-	-	-	x	(x)	-	-	-	-	-	-	abrasion superficielle sous l'effet des courants/tempêtes et lors du virage, (x) abrasion peu profonde avec les ancrages
6	Pêche en apnée	-	-	-	-	(x)	-	-	-	-	-	-	(x)	(x) action des palmes
	SABLE MAJORITAIRE													
1	Chalut de fond à gréement lourd	-	-	-	-	xxx	xxx	xxx	x	(x)	-	-	xx	Gréement lourd : Ordre de grandeur de la pression estimée > 10mbars, Voir note explicative en annexe, (x) cas particulier : dépôt dans les canyons issus d'un remaniement provoqué par les opérations de pêche sur les languettes, Mise en suspension modérée pour le sable (essentiellement liée aux panneaux),
2	Chalut de fond à gréement léger	-	-	-	-	xx	x	x	-	-	-	-	xx	Gréement léger : Ordre de grandeur de la pression estimée ≤ 10mbars, Voir note explicative en annexe, Mise en suspension modérée pour le sable (essentiellement liée aux panneaux),
3	Filets calés de fond	-	-	-	-	x	(x)	-	x	-	-	-	x	abrasion superficielle et/ou remaniement (cailloux) sous l'effet des courants/tempêtes et lors du virage, (x) abrasion peu profonde avec les ancrages, (x) mise en suspension très faible sur le sable
4	Casiers	-	-	-	-	x	(x)	-	-	-	-	-	-	abrasion superficielle sous l'effet des courants/tempêtes et lors du virage et (x) abrasion peu profonde avec les ancrages
5	Palangres de fond	-	-	-	-	x	(x)	-	-	-	-	-	-	abrasion superficielle sous l'effet des courants/tempêtes et lors du virage, (x) abrasion peu profonde avec les ancrages
6	Pêche en apnée	-	-	-	-	(x)	-	-	-	-	-	-	-	(x) action des palmes

	ROCHE (mère)													
1	Chalut de fond à gréement lourd	-	-	-	-	(xxx)	-	-	-	-	-	-	-	(xxx) INTERACTIONS RARES, toutes les pièces métalliques, panneaux et autres, et en caoutchouc, s'abîmeraient et/ou s'useraient très vite sur de la roche,
2	Chalut de fond à gréement léger					(xx)								(xxx) INTERACTIONS RARES, toutes les pièces métalliques, panneaux et autres, et en caoutchouc, s'abîmeraient et/ou s'useraient très vite sur de la roche,
3	Filets calés de fond	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-	abrasion superficielle et/ou remaniement (cailloux) sous l'effet des courants/tempêtes et lors du virage,
4	Casiers	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-	abrasion superficielle sous l'effet des courants/tempêtes et lors du virage,
5	Palangres de fond	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-	abrasion superficielle sous l'effet des courants/tempêtes et lors du virage,
6	Pêche en apnée et scaphandre autonome	-	-	-	-	(x)	-	-	-	-	-	-	-	(x) action des palmes
RÉCIFS BIOCONSTRUITS														
1	Chalut de fond à gréement lourd	-	-	-	-	(xxx)	(xxx)	(xxx)	(x)	-	-	-	(xx)	(I) INTERACTIONS RARES, Gréement lourd : Ordre de grandeur de la pression estimée > 10mbars, Voir note explicative en annexe,
2	Chalut de fond à gréement léger	-	-	-	-	(xx)	(x)	(x)	(x)	-	-	-	(xx)	(I) INTERACTIONS RARES, Gréement léger : Ordre de grandeur de la pression estimée ≤ 10mbars, Voir note explicative en annexe,
3	Filets calés de fond	-	-	-	-	x	(x)	-	x	-	-	-	(x)	abrasion superficielle et/ou remaniement (cailloux) sous l'effet des courants/tempêtes et lors du virage, (x) abrasion peu profonde avec les ancrages, (x) mise en suspension très faible
4	Casiers	-	-	-	-	x	(x)	-	-	-	-	-	-	abrasion superficielle sous l'effet des courants/tempêtes et lors du virage et (x) abrasion peu profonde avec les ancrages
5	Palangres de fond	-	-	-	-	x	(x)	-	-	-	-	-	-	abrasion superficielle sous l'effet des courants/tempêtes et lors du virage, (x) abrasion peu profonde avec les ancrages
6	Pêche en apnée	-	-	(x)	-	(x)	-	-	-	-	-	-	-	(x) Abrasion superficielle : action des palmes - (x) Extraction de substrat : cas particulier de la pêche au corail

Matrice Pressions Activités : Engins de surface ou pélagiques ou au toucher occasionnel

23	Chalut pélagique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
24	Filets dérivants à divers poissons	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
25	Filets soulevés	-	-	-	-	(x)	(x)	-	-	-	-	-	-	(x) abrasion peu profonde par les ancrages, A noter que cette abrasion peu profonde liée aux ancrages ne s'exprime pas si le filet est posé sur la roche mère,
27	Lignes à main	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
28	Palangres de surface			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
29	Senne coulissante à thon rouge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
30	Senne tournante à divers poissons	-	-	-	-	(x)	-	-	-	-	-	-	-	(x) abrasion légère quand la chute est supérieure à la profondeur

Avertissement: Les impacts physiques (notamment abrasion) dépendent de la nature des fonds et de la taille et du gréement de l'engin, mais également de sa mise en œuvre (ex, vitesse de tractage et longueur de filage pour un engin remorqué),
Ainsi, il est difficile, pour le chalut de fond d'estimer si l'abrasion est superficielle ou peu profonde, ou bien peu profonde - profonde,
De plus, il est nécessaire de garder en tête que des phénomènes naturels (tempêtes par exemple) peuvent avoir des effets (remise en suspension, remaniement) aussi importants (voire plus) que l'activité de pêche

NB, Le tassement a été considéré nul ou négligeable pour la totalité des engins à l'exception du chalut à perche, Pour les chaluts de fonds à panneaux plans, le tassement existe sous tout ou partie de la semelle des panneaux, Contrairement à ce qu'indique la définition, il peut y avoir du remaniement en substrat rocheux (déplacement de cailloux/roches) par engins trainants ou filets de fond,

LÉGENDE PRESSION
x : Faible
xx : Modérée
xxx : Forte
(x) : Cas spécifique ou pression très faible explicités dans la colonne "Commentaires"